



**UNIVERSITÉ
DE NAMUR**

FACULTÉ
DES SCIENCES

Convention de stage

Namur, le 12 octobre 2016

Prof. Nathalie KIRSCHVINK, Directeur de département

Courriel de contact : <mailto:secretariat.medvet@unamur.be>

Par la présente, je confirme que l'étudiant

Données concernant l'étudiant	
Nom	Chopinet
Prénom	Mélissa
N° de matricule	20151974
Rue et n°	Rue Paul Gauguin
Code postal et ville	18110 FUSZY
Pays	France

est régulièrement inscrit à l'Université de Namur et qu'il bénéficie d'une assurance le couvrant pendant un stage prévu sous supervision de

Données concernant le maître de stage	
Nom du vétérinaire (et de la clinique)	Dr med vet NEIRYNCK Cindy
Rue et n°	Rue Grande 250
Code postal et ville	7971 BASECLES
Pays	Belgique

La convention couvre la période définie ci-dessous :

Date de début du stage :	14/11/2016
Date de fin du stage :	27/11/2016

Cette convention de stage est uniquement valable

- si elle est associée à un document daté et signé émanant de l'assurance de l'UNamur (annexé à ce formulaire)
- si elle est signée par le directeur de département

ATTESTATION

Je certifie par la présente que

Mlle Melissa CHOPINET
domicilié(e) me Paul Gauquain à 18110 Fussy (France)
régulièrement inscrit(e) aux FUNDP est couvert(e) par un contrat de la Compagnie AXA
(*police n° 2007 05 517 335*), souscrit par l'UNamur pour la **responsabilité civile**
(dommages corporels, dégâts matériels, dommages aux objets confiés aux stagiaires) et les
accidents dont (il) elle pourrait être victime au cours de ses activités d'étudiant(e), *en ce y*
compris durant les stages en Belgique et à l'étranger.

Cette police assure à concurrence de deux fois le barème légal le remboursement des
frais médicaux consécutifs à un accident.

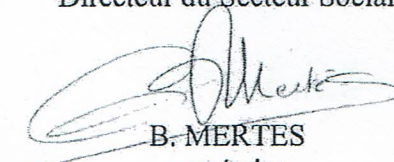
Les prothèses dentaires ne sont toutefois remboursées qu'à raison d'un forfait
maximum de

750,00 € par dent, sans pouvoir dépasser 1500,00 € pour plusieurs dents.

Fait à NAMUR, le 12/10/2016

pour V. GENGLER, absent à la signature
Directeur du Secteur Social

UNIVERSITÉ DE NAMUR
Secteur Social
Rue de Bruxelles 61 - 5000 NAMUR
Tél.: 081 72 50 80



B. MERTES
secrétaire